

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MCVDD)

.....  
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU  
TERRITOIRE (SIRAT)



AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX URBAINS  
certifiée ISO 9001 : 2015 par AB Certification sous le n° A1151

## PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE COTONOU (PAPC)

PROJET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DE  
RÉSILIENCE URBAINE AU BÉNIN  
CREDIT N°6430-BJ

# Avis d'Appel d'offres

**AOI N°: 010/SIRAT/AGETUR/PAPC-BM\_T02/2022**

1. Le Gouvernement de la République du Bénin, l'Emprunteur, a reçu un financement de la Banque Mondiale pour le financement partiel du Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans **le bassin AAc**, dans la ville de Cotonou. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI).
2. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR), Maître d'Ouvrage Délégué, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises, pour l'exécution des « **travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans le bassin AAc dans la ville de Cotonou** ». Ces travaux sont regroupés en un (01) lot unique ayant les caractéristiques suivantes :

**Lot BM\_T02 :** i) Construction de 420 ml de collecteur trapézoïdal en béton armé, ii) aménagement des talus de trois (03) bassins de rétention d'un linéaire total de 5 526 ml en Matelas Reno dans le bassin versant AAc, iii) aménagement de 7 185 ml de voies dans les quartiers Aïbatin\_1, Fidjrossè Kpota, Fignéyon\_2 et Ahogbohòuè dans les 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Cotonou (Bénin), iv) Aménagement d'une promenade autour du collecteur de GBEDEGBE.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans le « *Règlement- de*

*Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés de juillet 2016, révisés en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.*

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres auprès de l'AGETUR à l'adresse mentionnée au point 10 ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures 30 minutes à 12 heures et de 14 heures 30 minutes à 17 heures (GMT+1).
5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée au point 10 ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié établi au nom de l'AGETUR. Le dossier d'appel d'offres sera reçu physiquement ou adressé par courrier rapide moyennant paiement des frais d'expédition, ou transmis par message électronique à tous ceux qui en feront la demande.
6. Les offres devront être remises à l'adresse mentionnée au point 10) ci-dessous au plus tard le **lundi 30 janvier 2023 à 10 heures (GMT+1)**. La soumission des offres par voie électronique est autorisée dans le strict respect des dispositions du dossier d'appel d'offres. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes le même jour, à 10 heures 30 minutes (GMT+1), en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister et d'un huissier de justice, à l'adresse mentionnée ci-dessous au point 10).
7. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie d'offre*, pour un montant de **trois cents millions (300 000 000) de Francs CFA**.
8. *Les exigences en matière de qualification sont :*
  - *Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) ;*
  - *Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen des bilans certifiés au cours **des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) au moins égal à dix-huit milliards (18 000 000 000) de francs CFA ;***
  - *Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée du Maître d'Ouvrage Délégué, **d'un montant au moins égal à quatre milliards (4 000 000 000) de francs CFA ;***
  - *Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, membre d'un groupement, d'ensemblier, ou sous-traitant, au cours des cinq (05) dernières années, comptées à partir de la date limite de dépôt des offres (du 1<sup>er</sup> janvier 2016 à la date de dépôt des offres), **au moins deux (02) marchés similaires de travaux (ouvrages primaires de drainage d'eau pluvial, bassins de rétention avec parois en terre armée ou similaire, voirie urbaines avec***

***collecteurs d'eaux pluviales), dont chacun d'une valeur minimale de quinze milliards (15 000 000 000) de francs CFA.***

Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises nationales. Se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

9. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :  
**Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)**  
**Rue : 5089, Avenue Jean-Paul II, route de l'Aéroport**  
**Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Direction Technique**  
**Numéro de téléphone : (229) 21 31 51 10 / 21 31 51 71**  
**Numéro de télécopie : (229) 21 31 51 30**  
**Ville : Cotonou**  
**Code postal : 01 BP 2780 Cotonou**  
**Pays : République du Bénin**  
**Email : [dqagetur@agtur.bj](mailto:dqagetur@agtur.bj) ; [mbocove@agetur.bj](mailto:mbocove@agetur.bj)**
11. L'Huissier de justice dont il est question dans le présent avis d'appel d'offres est  
Maître Muriel S. LIGAN  
Huissier de justice près le tribunal de première instance de première classe et de la cour d'appel de Cotonou,  
Tél : (229) 97 55 70 27 / 95 95 37 20  
Courriel : [etudemeligan@gmail.com](mailto:etudemeligan@gmail.com)

Cet avis est également disponible sur le site <http://www.agetur.bj>

**Le Président Directeur Général de l'AGETUR SA**